

Stage et Césure en Master CRBC

Master 1 CRBC

L'étudiant de master 1 inscrit dans l'un des trois parcours de la mention Conservation-restauration des biens culturels, C2P, HTAR ou RBC, valide une période de stage de **175h ou 25 jours** ouverts minimum. Cette période peut être fractionnée en plusieurs stages sans durée minimale. Le stage se déroule au cours du second semestre à raison de quatre jours semaine maximum et en dehors des jours de cours.

Le stage peut avoir lieu dans une institution muséale ou auprès d'un professionnel indépendant de la conservation-restauration (restaurateur, conseiller en conservation préventive, architecte des monuments historiques...). Le lieu de stage est discuté avec le responsable de spécialité pour le master RBC et avec le directeur ou la directrice d'étude pour la C2P.

L'UE correspondante est validée par la notation de la fiche d'évaluation remise par le responsable de stage et d'un rapport de stage. Le dit-document compte 5 à 10 pages rédigées, illustrations comprises. Le rapport présente rapidement le contexte de travail et les missions du stagiaire. Il s'agit de rendre compte de son expérience au regard des connaissances acquises dans la formation. L'encadrement et la notation sont assurés par les directeurs ou la directrice d'étude pour les parcours C2P et HTAR et par les responsables de spécialité pour le parcours RBC.

Master 2 CRBC

L'étudiant de master 2 inscrit dans l'un des trois parcours de la mention Conservation-restauration des biens culturels, C2P, HTAR ou RBC, valide une période de stage **de 350h ou 50 jours** ouverts minimum. Cette période peut être fractionnée en plusieurs stages sans durée minimale. Le stage se déroule au cours du second semestre. Les expériences à l'étranger sont fortement encouragées.

L'UE correspondante est validée par la notation de la fiche d'évaluation remise par le responsable de stage et d'un rapport de stage. Le dit-document compte 5 à 10 pages rédigées, illustrations comprises.